

## **DEBAT PUBLIC (Commission Particulière du Débat Public)**

### **Projet Anneau des Sciences Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon**

#### **Réunion d'ouverture**

**(jeudi 29 novembre 2012 - La Sucrière – Lyon)**

**Intervention de Daniel GOUX, 1<sup>er</sup> Adjoint délégué au Maire de Saint-Priest.**

**Expression au nom des Maires des Communes de BRON (Annie GUILLEMOT), CHASSIEU (Alain DARLAY), DECINES (Jérôme STURLA), MIONS (Paul SERRES), RILLIEUX LA PAPE (Renaud GAUQUELIN), SAINT-PRIEST (Martine DAVID)**

Bonsoir,

La présente intervention est effectuée au nom des Maires de six communes de l'Est lyonnais : Annie GUILLEMOT, Maire de Bron, Alain DARLAY, Maire de Chassieu, Jérôme STURLA, Maire de Décines, Paul SERRES, Maire de Mions, Renaud GAUQUELIN, Maire de Rillieux la Pape, Martine DAVID, Maire de Saint-Priest.

En préambule, nous souhaitons adresser nos remerciements au Président Philippe MARZOLF, ainsi qu'aux membres de la Commission Particulière du Débat Public, et à tous leurs collaborateurs pour la qualité de la préparation et de l'organisation des réunions publiques déjà programmées à ce sujet.

Il n'est pas utile pour nous de revenir longuement sur le projet Anneau des Sciences. Nous partageons entièrement la vision développée et présentée ce soir par le Président Gérard COLLOMB.

Le débat public est lancé à l'appui d'un dossier complet très étoffé qui a été établi par le Grand Lyon, maître d'ouvrage du projet.

L'agglomération lyonnaise dispose d'une position stratégique au cœur de l'Europe. L'attractivité qui en découle est certes un atout majeur, mais elle génère aussi des contraintes considérables en matière de circulation routière.

Des réflexions sont en cours depuis fort longtemps pour faire face au développement du trafic, dont on sait qu'il n'est pas appelé à diminuer à court ou moyen terme. Concernant le tronçon ouest du périphérique, la réflexion dure depuis 27 ans !

Nous devons faire face à deux problématiques majeures : la gestion des flux internes à l'agglomération lyonnaise d'une part, celle du transit international Nord-Sud, d'autre part. **La réalisation de l'Anneau des Sciences est de ce point de vue indispensable au vu du projet qui est porté par le Grand Lyon et le Conseil général du Rhône.**

Dans ce contexte, les Maires des communes de l'Est Lyonnais citées plus haut, réaffirment une nécessité absolue : **la réalisation concomitante à l'Anneau des Sciences, d'un grand contournement de Lyon.** Nous appuyons ainsi l'intention du Grand Lyon de **subordonner la réalisation de l'Anneau des Sciences à (je cite) : « une décision de l'Etat sur le grand contournement de l'agglomération,** projet de voirie destiné à capter les flux de transit nationaux et internationaux Nord-Sud ».

Le Ministre des Transports a chargé la commission d'évaluation du Schéma National des Infrastructures des transports (SNIT) de hiérarchiser les projets déjà identifiés et de formuler des propositions de priorisation et de programmation financière. Dès que le Gouvernement aura statué sur cette programmation en termes d'infrastructure de transports, **nous estimons primordial que l'Etat organise un débat public dédié à la question du Contournement Ouest de Lyon.** Ce débat nous aidera dans la recherche de l'intérêt général, et nous guidera vers les bonnes décisions permettant d'améliorer et faciliter durablement les Déplacements à l'échelle de l'agglomération lyonnaise.

**Cette référence à l'intérêt général prend tout son sens si on élargit le propos à l'ensemble des infrastructures que d'aucuns voudraient renvoyer dans l'Est Lyonnais.**

S'agissant en particulier du **Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise**, nous mettons en garde les autorités compétentes ; une déclaration d'utilité publique sur la seule partie Nord du CFAL aurait pour effet dramatique de déverser encore plus de fret sur la ligne historique Lyon-Grenoble existante, déjà très surchargée. Et nous n'insisterons pas sur le tracé proposé pour la partie Sud, qui réaliserait une véritable « saignée » dans un secteur extrêmement dense, au cœur-même de l'agglomération.

En conclusion, nous voyons bien que **les dossiers de l'Anneau des Sciences et des infrastructures de contournement de l'agglomération (routières et ferroviaires) sont étroitement liés.**

A l'identique du débat public lancé sur le projet d'Anneau des Sciences, **nous pensons qu'un autre temps de débat public démocratique consacré aux Contournements, routier et ferroviaire, sera nécessaire**, conformément aux orientations contenues dans le SCOT et la Directive Territoriale d'Aménagement.

Je vous remercie de votre attention.